



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

32-815-01 Kézápoló és műköromépitó

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Manucure et prothésiste ongulaire

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- planifier et opérer un salon de soins des mains et de pose de prothèses ongulaires selon la législation en vigueur;
- se préparer aux tâches de service de beauté;
- planifier et préparer le service;
- effectuer le processus de soins des mains;
- effectuer le processus de pose de prothèses ongulaires selon le groupe de matériel, les techniques et le plan de traitement;
- effectuer le soins des ongles et de la cuticule en appliquant la technologie classique, française ou japonaise;
- planifier et effectuer les processus de soins de peau;
- effectuer de la décoration;
- effectuer des tâches liées aux soins des mains et à la pose de prothèses ongulaires;
- effectuer des tâches quotidiennes liées au service.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

5213 Manucure, pédicure

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>																				
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>            32 Qualification professionnelle primaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité primaire, soit sur les compétences de saisie définis dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 3</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie: 3</b></p> <p><b>Niveau du CEC: 3</b></p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien            4 bien            3 moyen            2 passable            1 insuffisant</p>																				
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 50%;">Épreuves professionnelles orales</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Soins des mains</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Pose de prothèses ongulaires</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Remplissage et décoration de prothèses ongulaires</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve orale	Épreuves professionnelles orales	5	20.00	Épreuve pratique	Soins des mains	5	20.00	Épreuve pratique	Pose de prothèses ongulaires	5	30.00	Épreuve pratique	Remplissage et décoration de prothèses ongulaires	5	30.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Épreuves professionnelles orales	5	20.00																		
Épreuve pratique	Soins des mains	5	20.00																		
Épreuve pratique	Pose de prothèses ongulaires	5	30.00																		
Épreuve pratique	Remplissage et décoration de prothèses ongulaires	5	30.00																		
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																			
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>À l'enseignement secondaire</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>																				
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>																					
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n 25/2017 (VIII.31.) du Ministère de l'économie nationale modifiant l'Arrêté n 27/2012 (VIII.27.) du même Ministère sur les exigences professionnelles et les critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence de Ministère de l'économie nationale.</p>																					

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 20 % Pratique: 80 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		520 heures

### Niveau d'entrée requis:

- Formation scolaire de base
- Exigences d'aptitude professionnelle sont nécessaires

### Modules d'exigences professionnelles:

11489-16 Etablissement et opération d'un salon de manucure et de pose de prothèses ongulaires

11772-16 Connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires pour le service

10250-16 Soins des mains

10251-16 Pose de prothèses ongulaires

11773-16 Applications des connaissances de matériel

11774-16 Connaissances en soins des mains et en pose de prothèses ongulaires

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

**Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>**

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

**CACHET**